

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst :

Pour lutter contre les dépôts clandestins et la malpropreté dans nos rues, il est indispensable d'aménager des infrastructures publiques pour accompagner les habitants dans le traitement de leurs déchets, tant ménagers que les petits encombrants.

La commune disposait d'un seul « coin propreté » sur son territoire, situé dans le quartier de la « Rosée » à Cureghem. Mais début 2018, le précédent Collège décide de le fermer, suite à la clôture du contrat de quartier durable « Compas ». Pourtant, dans un contrat de quartier durable, il y a le mot « durable ».

Cette année, nous avons voté le budget annuel. Parmi les investissements prévus : un aménagement d'un « coin propreté » pour une somme de 50.000€. Ce projet est d'ailleurs prévu depuis 2019 dans le plan triennal de la majorité. Nous sommes en septembre, et je ne vois aucune communication, rien qui a bougé sur ce sujet. Cela commence à m'inquiéter. Je rappelle que la propreté doit être une des priorités pour cette commune et ce Collège. Nous recevons beaucoup de témoignages de gens qui se plaignent de la malpropreté importante dans nos rues. Nous ne pouvons nous permettre de prendre du retard ou de reporter le projet. Il n'y a qu'à se promener dans les rues pour s'en convaincre.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Pour quelles raisons avoir fermé le « coin propreté » rue de la Rosée ?
- Qu'en-est-il de l'aménagement du premier « coin propreté », qui cette fois j'espère ne sera pas éphémère ? Avons-nous un délai ? Savons-nous où sera-t-il situé ? Les conditions d'accès ?
- La lutte contre la malpropreté à Anderlecht doit être une politique ambitieuse, à quelles échéances sont prévues pour l'installation de « coins propreté » supplémentaires ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord :

Je me permets tout d'abord de clarifier deux points importants.

Le premier, c'est que le budget voté cette année n'indiquait pas 50.000 € sur la ligne budgétaire qui concerne l'aménagement du « coin propreté ». Il était indiqué dans le plan triennal mais, dans le budget 2020, il était mentionné zéro, essentiellement parce que le Collège manquait de précisions sur le projet pour 2020. Le Collège ne souhaitait pas l'indiquer dans le budget 2020 et a préféré acquérir une déchetterie mobile sur remorque, qui a déjà été engagée et qui devrait être livrée à la fin de ce mois. Elle se déplacera de quartier en quartier pour offrir une solution de tri mobile.

L'autre point important est que le « coin propreté » de la « Rosée » a existé lors de la législature précédente et uniquement, vu qu'il a été fermé avant que le Collège ne rentre en fonction. Selon les informations recueillies, il n'a fonctionné que quelques mois et, effectivement, à la fin du contrat de quartier, le Collège précédent n'a pas jugé bon de continuer le projet.

Par contre, je peux annoncer que le Collège réfléchit avec les comités de quartier mais aussi avec « Bruxelles Propreté », dont la mission est de s'occuper de la gestion des encombrants et des « recyparcs », sur l'identification des zones qui pourraient accueillir des aménagements similaires à des « recyparcs » ou aux « coins propreté » comme vous

le mentionnez. Vous ne devez pas vous inquiéter, vous serez averti très prochainement des avancements.

En ce qui concerne la politique ambitieuse, je vous assure que le Collège, dans son ensemble, est convaincu de l'importance de ce sujet. Un montant conséquent sera prévu, en matière de propreté, dès 2021.

Le Collège a voulu entamer les démarches de consultation avec des comités de quartier afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de la population qui vit dans des quartiers aux réalités différentes.

G. BORDONARO pense que la déchetterie mobile est une bonne idée mais il estime que l'aménagement d'un « coin propreté » est indispensable pour les raisons qu'il vient d'énoncer. Le Collège ne donne pas de date car le projet a été reporté. Or, il en a prévu un en 2021. Va-t-il aussi être reporté ? Va-t-on encore devoir attendre 2023 ou plus pour obtenir des « coins propreté » ?

Par rapport à la raison de la fermeture de celui en 2018, il entend bien que monsieur l'échevin NEUZY n'était pas dans la majorité; toutefois, le précédent Collège a jugé bon de le fermer alors que les dépôts clandestins constituaient déjà un réel problème dans toute la commune. Suite à cette suppression, puis au report, il ne voit pas de politique ambitieuse en la matière, ce qui se voit encore dans le dossier des poubelles rigides. Il ne dit pas qu'il n'y a pas des initiatives mais le groupe PTB voit bien que le constat est sans appel, le problème est toujours présent : les gens jettent leurs déchets n'importe où, n'importe comment. C'est un des problèmes majeurs mais, malgré tout, le Collège juge bon de reporter le projet d'aménagement de ce « coin propreté ».